

Genève, le 21 juin 2023

## Assemblée générale 2023

Mardi 20 juin à 19h jusqu'à 21h30,  
A l'Auditorium du Musée d'Histoire Naturelle

### Ordre du jour

- 19h00 Table ronde et discussion : biodiversité – climat - énergie, même combat !
- 19h30 Présentation des points forts 2022
- 19h45 Partie statutaire (réservée aux membres Pro Natura)
- Approbation de l'ordre du jour de l'AG 2023
  - Approbation du PV de l'AG 2022
  - Approbation du rapport d'activités 2022
  - Approbation des comptes & décharges du comité
  - Approbation du budget 2023
  - Élection des vérificateurs des comptes
  - Élection des membres du comité
  - Élection des délégué.es
  - Point divers
- 20h30 Apéritif dînatoire

Pour Pro Natura Genève



Julie Schnydrig Kettenacker  
Présidente

## Accueil de la présidente

Julie Schnydrig Kettenacker, présidente de Pro Natura Genève, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

La présidente annonce son émotion toute particulière à présider cette Assemblée générale car celle-ci sera la dernière pour elle. En raison d'une nouvelle opportunité professionnelle, Julie Schnydrig Kettenacker présentera en effet sa démission aujourd'hui. Membre du comité depuis 2016, elle a ensuite présidé l'association depuis 2018. La présidente évoque son plaisir à œuvrer pour la nature et à collaborer avec tant de personnes investies. Elle adresse également ses remerciements aux donateurs, aux membres de l'association ainsi qu'au comité, garant du bon fonctionnement de la section et aux collaborateurs.

Elle termine en assurant l'assemblée de sa confiance envers le comité actuel, composé de personnes engagées, aux compétences multiples et complémentaires, qui saura poursuivre ce qui a été construit jusqu'à maintenant.

La présidente cède la parole à Fiore Suter, responsable de l'aménagement du territoire pour Pro Natura Genève, ainsi qu'à Philippe Roch, ancien député au Grand Conseil et proche de l'association.

Présentation et débat autour des enjeux liés au climat, à l'énergie et à la biodiversité.

## Présentation des points forts 2022

### Activités majeures

#### Engagement politique

Anne-Laure Pulfer Aebi, secrétaire générale de Pro Natura Genève, présente les points forts de l'engagement politique de Pro Natura Genève

- Pro Natura Genève siège actuellement dans 8 commissions extraparlimentaires. Par ce biais, nous nous engageons pour que les enjeux en matière de biodiversité soient pris en compte et que la biodiversité soit vue comme un moteur de résilience face au changement climatique
- Contre le projet de loi sur les Rives (LRives - PL13024) tel que proposé par le Grand Conseil. Pro Natura Genève a récemment été auditionnée à ce sujet, avec le WWF
- Consultation sur l'avant-projet de loi cantonale sur le climat au sein du Conseil du développement durable

#### Nature et Territoire

Fiore Suter présente les points forts 2022 dans le cadre de l'aménagement du territoire.

- L'investissement de Pro Natura Genève dans le domaine de l'aménagement du territoire est toujours un équilibre à trouver : nous entreprenons des procédures juridiques uniquement lorsque nous avons de grandes chances de gagner. L'association gagne ainsi en crédibilité
- En 2022, 15 courriers d'opposition ont été envoyés, 1 recours est encore en cours, 1 demande de mise à l'inventaire ainsi qu'une demande de constatation de nature forestière ont été faites.
- Un recours a été gagné au Tribunal fédéral
- 1 menace d'opposition a permis d'orienter un projet sur le renforcement de la biodiversité
- 1 opposition a débouché sur l'intégration de Pro Natura Genève au groupe d'élaboration des cahiers des charges

Les thématiques récurrentes au cours de l'année sont :

- La nécessité que les collectivités et les porteurs de projet réalisent un diagnostic de la biodiversité avec des inventaires couvrant au minimum un cycle annuel et qu'ils intègrent ces données comme contrainte initiale dans les projets
- Le besoin de sauvegarder et renforcer la nature « ordinaire », en plus des milieux et espèces protégés
- La nécessité de traiter ensemble les deux crises que sont l'effondrement de la biodiversité et le dérèglement climatique ; il y a encore trop de projets contre-productifs.

Un important travail est également fait en collaboration avec les autres associations de la Plateforme Nature et Paysage de Genève (PNPGE)

- Travaux sur l'infrastructure écologique à l'échelle des communes et des quartiers par le biais des révisions de plans directeurs communaux et de séances avec les élus et élues des communes
- Travail en réseau sur presque toutes les interventions dans les procédures d'aménagement du territoire

### Milieux et espèces

David Leclerc présente les points forts 2022 liés à la thématique Milieux et espèces.

- L'année 2022 a été marquée par très peu de précipitations printanières et estivales, ce qui a fortement affecté les écosystèmes aquatiques dont Pro Natura Genève est propriétaire
- Tous les entretiens prévus dans les plans d'entretien ont été réalisés
- Evaluation des mesures d'entretien de toutes les réserves naturelles pour l'élaboration des nouveaux plans d'entretiens (2023-2027)
- Mesures ponctuelles en 2022 :
  - La sécheresse de 2022 aura permis la création de surcreuses dans la réserve de Mategnin les Crêts. Elles permettront des habitats aquatiques plus jeunes, avec des hauteurs d'eau diversifiées
  - Rectification de la segmentation des étangs de la Pointe à la Bisè : débuté en 2018, ce projet est en lien avec la revitalisation de la roselière de la Pointe à la Bisè. La segmentation a été rectifiée afin d'éviter une concurrence entre amphibiens et poissons.

### Education à la nature

Elodie Garibaldi présente les points forts 2022 liés à l'éducation à la nature.

- Le projet de sensibilisation à la Nature pour les 5P continue et se pérennise
- Nouveau mandat pour 4 ans avec Ville d'Onex pour le projet « Parcours Nature en Ville », destiné aux classes de 1-2P de la Ville d'Onex
- Nouvelles visites proposées aux Berges de Vessy sur la thématique de la ville et du climat
- Création d'un nouveau poste d'animatrice référente

Nouveautés dans les Centres Nature

- Nouveau format de buvette internalisée
  - Label « Fait maison »
  - Prix de la Cuisine végétarienne dans le cadre du concours de la Ville de Genève « A table ! Mangeons local et durable »

- Journée participative « Mission Nature »
- Fête du solstice au Centre Nature de la Pointe à la Bise
- Journée des zones humides – Ramsar

Réorganisation du bénévolat au sein de l'association : un total de 832 heures ont été effectuées par 42 personnes bénévoles.

## **Partie statutaire**

La présidente invite l'Assemblée à passer à la partie statutaire.

### Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale 2023

- **L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité**

### Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 juin 2022 :

- **L'Assemblée approuve le procès-verbal (22 voix pour, 0 contre et 2 abstentions)**

### Approbation du rapport d'activités 2022 :

- **L'Assemblée approuve le rapport d'activités à l'unanimité (24 voix, 0 contre et 0 abstentions)**

### Approbation des comptes et décharge au comité :

Anne-Laure Pulfer Aebi explique les spécificités pour les comptes 2022.

- Augmentation de la trésorerie en raison d'une facture liée aux salaires versée en 2022
- Dettes à long terme : stabilité
- Diminution des fonds propres en raison d'une ponction dans les fonds libres
- Produits d'exploitation : augmentation, due surtout au chiffre d'affaires de la buvette, un leg et autres projets en éducation à l'environnement
- Cotisation des membres diminuent, car on ne touche les cotisations que 2 ans après les nouvelles adhésions. Le nombre de membres augmente néanmoins en 2022
- Salaires et charges sociales ont augmenté : notamment par l'internalisation de la buvette, mécanismes salariaux habituels, salaires stagiaires en augmentation, poste de secrétaire générale doublé pendant quelques mois
- Augmentation des frais juridique, en raison d'une affaire juridique en cours
- Résultat de l'exercice est stable

En résumé :

- Les revenus et charges augmentent pendant que les fonds restent stables
- Lancement et poursuite de gros projets : internalisation de la buvette, rénovation centre nature de la Pointe à la Bise, aménagement Centre Nature du Vallon
- Variation globale des fonds spéciaux est une dotation de CHF 23'588.- (+ 2%)

Question d'un membre : est-ce que certains anciens membres du comité ont effectué des mandats pour Pro Natura Genève au cours de l'année 2022 ?

Réponse de la secrétaire générale : oui, l'avocat avec lequel nous travaillons dans le cadre des procédures juridiques en aménagement du territoire est un ancien membre du comité.

Le membre précise que les conflits d'intérêt sont à éviter avec les proches de l'association, selon normes ZEW0, et que les anciens membres du comité entrent justement dans cette catégorie.

Réponse de la présidente : nous en prenons note et le préciserons l'année prochaine.

- **L'Assemblée approuve les comptes à l'unanimité (24 voix pour, 0 contre et 0 abstentions)**
- **L'Assemblée décharge le comité à l'unanimité (14 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre) (les membres du comité se récusent)**

#### Approbation du budget 2023 :

Anne-Laure Pulfer Aebi présente les spécificités du budget 2023, et précise qu'il s'agit d'hypothèses prudentes.

- Total des produits de CHF 1'942'000.-
- Total des charges de CHF 2'172'000.-
- Résultats sur fonds affectés de CHF 230'000.-

- **Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité (24 voix pour, 0 contre et 0 abstentions)**

#### Election des vérificateur·rices des comptes :

Julie Schnydrig Kettenacker rappelle que l'Assemblée générale avait élu en 2022 pour une durée de 4 ans la société Swiss Audit & Fiduciary Services SA comme organe de révision, et Véronique Ingold comme vérificatrice des comptes. Il n'y a donc pas de nouvelles élections cette année.

#### Démissions de membres du comité :

Plusieurs personnes ont donné leur démission cette année. Il s'agit de :

- Michel Poscia, au comité depuis 2014, a été président, co-président, et s'est engagé dans différentes commissions extraparlimentaires
- Marine Stücklin, au comité depuis 2021
- Heather Ryder, au comité depuis 2021
- Julie Schnydrig Kettenacker, au comité depuis 2016, vice-présidente entre 2016 et 2018, puis présidente depuis 2018.

Sarah Pearson Perret, secrétaire romande de Pro Natura, prend la parole pour remercier Julie. Elle relève le grand nombre de projets réalisés par la section genevoise ces dernières années, en soulignant la particularité des enjeux du territoire genevois. Elle souligne également le grand travail accompli par Julie Schnydrig Kettenacker pour le comité, notamment le renouvellement des statuts et l'adoption d'un règlement du comité.

Julie Schnydrig Kettenacker remercie la secrétaire romande et témoigne encore de sa gratitude et de son émotion à avoir œuvré pour Pro Natura Genève pendant toutes ces années.

La présidente rappelle que les membres du comité avaient été élus pour une durée de 4 ans en 2021 et qu'il n'y a donc pas de nouvelle élection cette année.

La nomination du prochain président se fera dans le courant des prochaines semaines au sein du comité, conformément aux statuts de l'Association.

#### Elections des délégué-es :

Julie Schnydrig Kettenacker rappelle que l'Assemblée générale avait élu en 2022 pour une durée de 4 ans 2 représentants de la section pour le Conseil des délégués, ainsi que 2 suppléants :

Délégué-es :

- Huguette Dunant, ancienne membre du comité
- Jacques Thiébaud, membre du comité

Suppléants :

- Gaëtan Blaser-Suarez, membre du comité
- Martin Schneider, membre du comité

*JA*

## Points divers

### Gouvernance Pro Natura Genève :

La présidente lit une communication conjointe convenue avec un membre de l'association.

Chères et Chers membres de Pro Natura Genève,

Je vous informais l'année dernière d'une procédure judiciaire engagée par l'un de nos membres concernant le paiement d'une facture en lien avec le projet de densification de la parcelle léguée par feu Madame Pictet.

Dans ce contexte et d'un commun accord avec le membre concerné, la demande en justice va être retirée en contrepartie d'une information pleine et entière donnée aux membres de Pro Natura Genève sur ce dossier. Cette information fait l'objet de la communication suivante.

Pour mémoire, en 2014, l'association a déposé une demande d'autorisation de construire trois immeubles sur la parcelle léguée par Madame Pictet. En 2019, la section genevoise et l'organisation centrale de Pro Natura sont arrivées à la conclusion que le projet n'était pas en adéquation avec les volontés de Madame Pictet, d'une part, et avec la mission primaire de Pro Natura, d'autre part, de sorte qu'il a été décidé de l'abandonner.

Après le « gel » de ce projet annoncé à l'Assemblée générale 2019, un montant de CHF 110'000.- a été versé au bureau d'architectes en charge du projet, bureau dont l'une des deux associés était membre du comité de Pro Natura Genève. C'est la décision de verser ce montant qui a été contesté en justice par un membre en 2020.

Dans ce cadre, un audit indépendant a été confié en 2021 par Pro Natura Suisse à une société fiduciaire afin d'évaluer la gouvernance de Pro Natura Genève, incluant une revue spécifique de la gouvernance liée au legs de Madame Pictet.

S'agissant de la gouvernance de l'association, il est ressorti de l'audit que certaines pratiques de l'association n'étaient pas conformes aux standards de gestion actuels. Ainsi, 7 membres du comité sur 12 ont été en situation de conflit d'intérêts au cours de leur mandat, à des degrés divers. Certains d'entre eux avaient facturé à Pro Natura Genève différents montants, à savoir CHF 325'000.- sur 6 ans pour l'un, CHF 229'000.- sur 7 ans pour un autre, CHF 180'000.- sur 9 ans pour un autre et CHF 40'000.- sur 2 ans pour un autre. Si rien n'a permis de dire que ces situations avaient dépassé le cadre légal, ces pratiques ne correspondaient plus à ce qui est attendu d'un comité d'une association telle que Pro Natura Genève.

En lien avec le projet immobilier sur la parcelle Pictet, l'audit a identifié de graves défaillances en termes de gouvernance de projets. S'agissant des questions financières, un montant total d'environ CHF 430'000.- a été dépensé entre 2014 et 2019 pour ce projet. L'audit relève que les revenus locatifs du bien permettent de modérer l'impact de ces dépenses, mais que ce montant devra être passé en perte nette.

En outre, l'audit a formulé plusieurs recommandations dont une partie a été mise en œuvre.

Le membre plaignant a, d'autre part, interpellé la Cour des comptes du Canton de Genève.

Celle-ci a effectué un examen sommaire en février 2023, mis à disposition du public sur son site internet : <https://cdc-ge.ch/publications/examen-sommaire-portant-sur-la-gouvernance-de-lassociation-pro-natura-geneve/>. Ce dernier ne révèle rien de plus que l'audit, mais l'affaire a pour la première fois été rendue publique.

La Cour des Comptes a relevé que la collaboration entre Pro Natura Genève et l'Etat de Genève est bonne et que le travail fourni par Pro Natura Genève dans le cadre des contrats de prestations est de qualité.

La Cour des Comptes a formulé 3 recommandations, à savoir :

- 1) de poursuivre son travail d'amélioration de son système de contrôle interne et de sa communication ;
- 2) de se positionner, dans les meilleurs délais, sur un choix de gérance et d'exploitation des villas dont l'association est propriétaire ;
- 3) de se doter d'une charte éthique qui s'inspire des valeurs et de la vision communiquées par l'Association centrale.

C'est le lieu de préciser que, sous réserve des réponses à apporter aux recommandations, la procédure devant la Cour des Comptes est close et que la Cour n'a pas jugé nécessaire de mener des investigations supplémentaires dans la mesure où la gestion des deniers publics ne pose pas de problème.

La communication d'aujourd'hui vise à rendre la situation la plus transparente possible pour nos membres. Il s'agit d'une part d'admettre que les choses auraient pu être faites différemment, mais aussi de vous rassurer en disant qu'avec cette procédure, Pro Natura a pu prendre conscience d'éléments importants à améliorer dans sa gestion et au niveau de sa gouvernance. Ce litige a ainsi permis de mettre en lumière de nombreux éléments qui ont pu être traités avec tout le sérieux exigé par la situation. Nous pouvons aujourd'hui vous garantir que les mesures adéquates ont été prises. Le comité a été renouvelé, les statuts ont été modifiés et vous avez pu les valider l'année dernière et un règlement a pu être mis en place, clarifiant désormais les règles de fonctionnement du comité.

La section genevoise de Pro Natura tout comme la section centrale ont investi énormément de temps et d'argent pour analyser la situation, prendre des mesures concrètes et démontrer leur bonne foi.

#### Suivi recommandations de la cour des comptes :

Pour faire suite aux recommandations de la Cour des comptes, Pro Natura Genève a déjà entrepris plusieurs changements :

- Gestion des villas : un appel d'offres a été réalisé auprès de plusieurs régies immobilières et c'est la régie Bory qui a été sélectionnée. Elle répondait à tous les critères et se différencie par son service de gestion environnementale.
- Amélioration du système de contrôle interne : plusieurs choses étaient déjà en place, mais l'association a entrepris d'aller plus loin. Un mandat a été initié avec Stanislas Zuin, consultant et ancien magistrat à la Cour des Comptes. Le système de contrôle interne du processus achats a déjà été validé par le comité. La totalité du système de contrôle interne sera revu d'ici à fin 2023.
- Adoption d'une charte éthique, inspirée par les valeurs et visions de l'association centrale. Pro Natura Genève a déjà une charte de valeur en place pour les activités d'éducation à la nature. Nous attendons les nouvelles bases de la stratégie nationale de Pro Natura qui seront adoptées cette année et qui incluront des valeurs dans le concept directeur (charte des valeurs).

Fin de la séance : 21h

## Liste des membres du comité de Pro Natura Genève à l'issue de l'Assemblée générale du 20 juin 2023

Martin SCHNEIDER

*Vice-président*

Alexandre BIRR  
Virginia BJERTNES  
Gaëtan BLASER-SUAREZ  
Delphine KLOPFENSTEIN BROGGINI  
Michele LENTINI

Sandrika LUCE-SCHEFTSIK  
Ervan RUTISHAUSER  
Jacques THIEBAUD  
Sofia WYLER

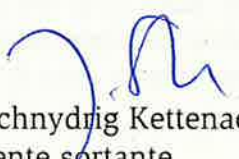
*Membres d'honneur :*

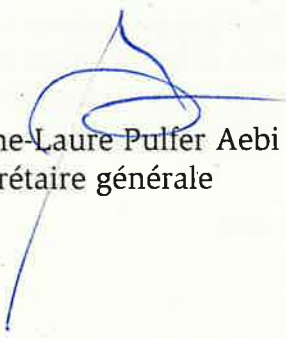
François DUNANT  
Maurice BLANCHET<sup>†</sup>  
Jean-Charles DOEBELI<sup>†</sup>  
Paul GEROUDET<sup>†</sup>  
Edmond PONGRATZ<sup>†</sup>

Nicolas PICTET  
Jacques BURNIER<sup>†</sup>  
Claude DERIAZ<sup>†</sup>  
Robert HAINARD<sup>†</sup>

Approuvé le 21 juin 2023

Pour Pro Natura Genève:

  
Julie Schnydrig Kettenacker  
Présidente sortante

  
Anne-Laure Pulfer Aebi  
Secrétaire générale